

RAPPORTEUR : Gaby CHARROUX, Vice-Président Délégué à la Filière cinéma et à l'industrie créative

COMMISSION : Stratégie de développement économique, entreprises, commerce, relance

NOM DE L'ASSOCIATION	N° de dossier MGDIS	ACTIVITE DE L'ASSOCIATION <i>pour un soutien en fonctionnement général</i>	DESCRIPTIF DE L'ACTION <i>pour le soutien d'une action</i>	DISPOSITIF D'AIDE choisi sur MGDIS	MONTANT
LASER - Laboratoire Audiovisuel Scientifique pour l'Enseignement et la Recherche	11524		<p>L'association LASER - Laboratoire Audiovisuel Scientifique pour l'Enseignement et la Recherche a pour projet de réaliser 5 courts-métrages documentaires de 13 minutes chacun sur Marcel Pagnol pour célébrer le 130ème anniversaire de sa naissance et rendre accessibles son œuvre et son cheminement à travers les périodes de sa vie, avec le soutien de la Métropole.</p> <p>Ils seront réalisés par les étudiants de la SATIS (Master 1 cinéma et audiovisuel), accompagnés par l'équipe pédagogique de la SATIS et par des experts scientifiques et/ou artistiques.</p> <p>Cette action participera à la montée en compétence, à l'acquisition de nouvelles connaissances, notamment sur l'utilisation d'images d'archives et la professionnalisation des étudiants, futurs talents du territoire.</p> <p>Les œuvres ainsi réalisées seront projetées sur le territoire métropolitain à l'occasion de différents événements.</p>	Droit commun - Action	7 500,00 €
ACTIONS GLOBALES ENS SOUTIEN CULT ARTIST - AGESCA	11645		<p>L'association AGESCA - ACTIONS GLOBALES ENS SOUTIEN CULT ARTIST a pour projet d'organiser l'action Parcours accès et maintien - emploi culture, afin de soutenir l'activité professionnelle dans le secteur culturel et musical, avec le soutien de la Métropole.</p> <p>AGESCA, association à vocation régionale, vient en appui à des professionnels de la filière musicale. Cette structure agit comme un médiateur, un acteur de liaison et une passerelle pour aider les artistes à construire une carrière. Cette structure permet aussi de créer de l'emploi car elle contribue à la professionnalisation des artistes, favorise l'insertion professionnelle avec de la mise en réseau et participe à l'économie de la filière musicale sur le territoire.</p> <p>AGESCA souhaite organiser des journées de formations sur les thématiques suivantes : la rémunération de la poly activité avec notamment la présence d'un comptable spécialisé (les artistes ayant en général plusieurs statuts : auto entrepreneurs, freelance, salariés, intermittence...) et l'intégration de la RSE dans les pratiques culturelles et musicales.</p>	Droit commun - Action	5 000,00 €